

## INTRODUCTION

Dans un contexte de mondialisation et de civilité en crise, le traitement que réservent les pays européens aux étrangers qui se présentent à leurs frontières ou entendent vivre sur leur sol est à un tournant. Les modes d'exercice, de légitimation de la violence dans l'enfermement et l'expulsion d'étrangers sont en train de se transformer sous nos yeux. Le processus se radicalise, s'accélère et se systématise.

Le refus de voir cette violence, le peu de réactions dans la population sont inquiétants. Ne serions-nous pas en train de consentir, en vue d'une illusoire protection, à ce que la prison devienne notre style et notre lieu de vie, comme le craignait l'écrivain Friedrich Dürrenmatt dans un texte célèbre?<sup>1</sup> Un tel consentement suppose l'oubli que

1. Friedrich Dürrenmatt, *Pour Vaclav Havel*, Minizoé, Genève, 1995.

le mouvement est la vie. Qu'un droit fondamental est violé: celui de circuler. Que l'enfermement est normalement lié à une faute. Une Europe intégrant le mouvement, qui entretienne un rapport non guerrier au reste du monde, une Europe en partage est pourtant possible. Où une place soit reconnue à chacun. Où l'échange soit reconnu comme la base de toute vie en société. Où il soit possible de donner et de recevoir. Plutôt que de haïr et de tuer.

Serons-nous capables d'inclure au centre du «processus constituant» de l'Europe politique, les questions, les énigmes, les conflits que posent les étrangers ou bien accepterons-nous de vivre dans une Europe souverainiste, autoritaire, sécuritaire, inégalitaire, soumise au marché, qui ne pourrait qu'encourager le désespoir des laissés-pour-compte et le retour de populismes nationalistes, racistes, et d'intégrismes religieux? Là est le choix que nous avons à faire.

Des conduites qui n'étaient qu'exception tendent à devenir la règle. Elles rappellent des faits qui n'auraient jamais dû se produire dans l'histoire de l'humanité. Qui aurait pu imaginer que Tony Blair proposerait à l'UE en mars 2003 de délocaliser des procédures d'asile à l'extérieur de l'Europe, en les rapprochant des pays d'origine des migrants, et de placer dans des camps ceux qui arriveraient cependant aux frontières de l'Europe? Qui aurait pu imaginer que, quelques mois plus tard (janvier 2004), le HCR (Haut Commissariat pour les réfugiés de l'ONU) pourtant chargé de protéger les réfugiés, tout en constatant l'évolution préoccupante du droit d'asile, pourrait déclarer que la proposition méritait examen? Qui aurait pu imaginer qu'en 2003 Tony Blair, encore lui, menacerait

que la Grande-Bretagne se retire de la Convention européenne des droits de l'homme, ou encore de la Convention de 1951 sur les réfugiés, pour répondre à des critiques contre la politique d'asile de son pays? Qui aurait pu imaginer que l'Australie achèterait des îles pour y installer des camps d'étrangers? Qui aurait pu imaginer que la chambre basse du parlement hollandais déciderait (18 février 2004) d'expulser, dans les huit semaines suivant la décision politique, 26 000 requérants d'asile déboutés et de les conduire dans des camps avant qu'ils ne se décident à partir «volontairement» ou qu'ils ne soient expulsés en force?<sup>2</sup> Qui aurait pu imaginer que le gouvernement suisse pourrait mettre des requérants d'asile à la rue<sup>3</sup> avec le double risque d'une délinquance de survie et d'un accroissement de la répression?

Il est vrai que la création, quelques années plus tôt, d'une pratique d'asile provisoire à l'intention des milliers de Bosniaques et de Kosovars exilés avait préparé les esprits. Le blocage de l'immigration de travail étant intervenu dans les années soixante-dix, le droit d'asile est devenu le lieu majeur des tensions.

L'idéologie de l'Union européenne en matière de droit d'asile se décline comme une mécanique sommaire: dire d'abord que la pression aux frontières est devenue intenable; contester ensuite le

2. La décision doit encore être approuvée par la chambre haute.

3. Le 1<sup>er</sup> avril 2004, un nouveau système est entré en vigueur dans le domaine du droit d'asile en Suisse. Des milliers de personnes frappées de décisions de non-entrée en matière sur leur demande d'asile seront privées de toute assistance au nom de la nécessité de réaliser des économies. Christophe Blocher a lancé dans la foulée la proposition d'interner tous les requérants d'asile.

bien-fondé de la demande d'asile ; enfin, puisque de tels énoncés montrent vite leurs limites opérationnelles (et comportent un certain coût politique), s'arranger pour traiter l'encombrant dossier des réfugiés loin des regards de la société. Aujourd'hui, les politiques migratoires et de droit d'asile articulent les besoins du marché du travail et les considérations diplomatiques avec l'installation de camps ouverts, semi-fermés, fermés, devenus un nouvel outil de « gestion » des migrations. Des millions d'individus sont enfermés sans avoir commis de délit. Les camps ne servent pas à sanctionner, ils servent à contrôler les déplacements des migrants, à avoir sous la main des étrangers enfermés pour alimenter les opérations de charters d'expulsion depuis l'Europe ou depuis des pays de transit payés pour faire le « sale boulot ». Les charters doivent être rentables et donc être complets à chaque vol, quitte à les remplir avec des individus en cours de procédure ou sans papiers d'identité. Aux camps répondent les charters. Aux charters répondent les camps.

Les multiples formes de résistance souterraine à ces politiques de prétendue régulation rappellent à l'Europe qu'elle peut jouer un rôle politique de contrepoids et de médiation en élargissant la citoyenneté plutôt que de s'aligner sur la force aveugle, destructrice. « L'Europe en constitution reste un espace civique et social à investir, un projet pluriculturel et interculturel à habiter, qui ne peut de ce fait se résumer à une construction institutionnelle », écrit Ghislaine Glasson-Deschaumes, responsable de la revue *Transeuropéennes*, reprenant l'argumentaire d'un travail collectif sur « L'Europe en partage ».<sup>4</sup>

4. Ghislaine Glasson-Deschaumes, « L'Europe en partage », *Lignes*, n° 13, 2004 (coédition avec la revue *Transeuropéennes*).

Les mesures drastiques à l'encontre de certains groupes de population ne datent pas d'aujourd'hui. Pourtant l'histoire ne se répète pas, et l'analogie entre le passé et le présent serait inadéquate. Cela n'atténue en rien la nécessité du travail de mémoire. En Europe, l'État nazi a été un exemple historique majeur d'une politique de terreur et de haine raciale combinant l'internement pour motif de sécurité, la ghettoïsation, la détention dans des camps de concentration, l'expulsion sous forme d'émigration forcée, jusqu'en 1941, puis les déportations massives, les fusillades de masse, les camps d'extermination et les chambres à gaz (1942-1945). Les mouvements internationaux contre la guerre (avec les figures de Jean Jaurès, Rosa Luxemburg ou Karl Liebknecht), la résistance antifasciste et antinazie, puis antistalinienne (avec la figure de Primo Levi ou celle de David Rousset<sup>5</sup>) sont l'autre face de la médaille – celle de la résistance – dans les temps de la Première, puis de la Seconde Guerre mondiale, et il faut les revisiter pour réfléchir à la situation présente.

Depuis la chute du mur de Berlin, en matière d'immigration et de droit d'asile, les dispositifs, les réseaux d'institutions, d'acteurs se sont amplifiés et complexifiés. Ils contraignent les liens entre individus, populations, gouvernements. Les tensions entre le mouvement et la surveillance se planétarisent. Les lieux de contrôle se délocalisent. Ils vont des frontières des pays « d'accueil » provisoire, aux pays de passage, et jusqu'aux pays d'origine. Face à cela, une résistance multiforme se cherche et se développe.

5. Voir le n° 2 de la revue *Lignes* qui retrace la lutte que David Rousset, survivant des camps de la mort nazis, a mené contre les camps soviétiques.

Citons l'exemple des clandestins africains s'auto-organisant en village dans un ancien dépôt des chemins de fer, en plein centre de Rome, dans des conditions de précarité extrême et développant toute une vie sociale (le village a ses bars, son restaurant, la TV reliée au Soudan par satellite, sa mosquée) en attendant que leur dossier soit sorti de l'oubli par les autorités. Citons le mouvement «*No Border*» en Allemagne et en Italie. Citons encore les professionnels (éducateurs, assistants sociaux, enseignants, etc.) en France (mars 2004), qui s'opposent à un projet de loi de prévention de la délinquance qui les contraindrait à la délation (notamment d'étrangers), sous peine de sanction, à l'encontre de leur code déontologique.

Pour observer l'évolution des tensions à l'œuvre, il suffit de considérer l'histoire européenne du tracé des frontières et l'histoire récente du contrôle direct et à distance de l'immigration. L'Europe est à l'origine du concept de frontière, dans la mesure où, durant le colonialisme, l'impérialisme, elle a organisé politiquement l'espace mondial en ouvrant la boîte de Pandore de nouveaux conflits sur la planète. La lutte pour l'appropriation de la richesse a provoqué et continue à provoquer le départ des émigrants des zones de colonisation et de post-colonisation. Les dispositifs de contrôle ont tout d'abord servi à surveiller la classe ouvrière. Ils ont accompagné la venue des travailleurs immigrés chassés de leur pays par les guerres coloniales (d'Algérie, par exemple) et considérés comme *Gastarbeiter* (travailleurs invités, le mot désignant les travailleurs immigrés turcs et kurdes en Allemagne). Ces dispositifs ont été mis en place au début du xx<sup>e</sup> siècle dans la plupart des pays d'immigration européens (France, Allemagne, Angleterre,

Suisse<sup>6</sup>, Autriche, etc.) et plus tardivement dans les pays d'émigration qui ne sont qu'ultérieurement devenus des pays d'immigration (Italie, Espagne, Grèce, Portugal, etc.).

Un tournant restrictif a été pris en 1970 avec les politiques dites de «retour» pour les travailleurs immigrés. Puis, en 1980, ont été institutionnalisées les politiques de «dissuasion» à déposer une demande d'asile ou à chercher un permis de travail pour les migrants extra-européens. À cette époque, de grands camps d'enregistrement pour demandeurs d'asile ont été ouverts en Allemagne et dans la plupart des pays d'Europe et les lois d'asile se sont durcies. En 1998, la présidence autrichienne du Conseil de l'UE a mis en place, pour cinq ans (1998-2003), une stratégie en matière de politique migratoire. Ce fut le dernier fait marquant au seuil du xx<sup>e</sup> siècle. Il correspond au passage d'une vision défensive (forteresse) à une vision offensive, d'un contrôle direct à un contrôle à distance, délocalisé, intégré dans de nouvelles stratégies guerrières.

Dans une dynamique complexe de systèmes, d'institutions et d'acteurs, des groupes intergouvernementaux de police s'emploient à occuper l'espace politique européen, trop déserté, et transforment la politique internationale et intérieure dans la foulée de changements des lois d'immigration et du droit d'asile. Les laboratoires des polices des divers pays européens, encouragés par certaines polices nationales (Suisse, Espagne, Allemagne, par exemple),

6. La Suisse occupe une position paradoxale. Le pays ne fait pas partie de l'Europe, et pourtant la police suisse est très active et a promu de multiples dispositifs et outils dans l'Europe des polices. Raison pour laquelle nous avons accordé une attention particulière à ce «laboratoire» dans la construction européenne des politiques de sécurité, d'immigration et du droit d'asile.

lancent en catimini des ballons d'essais, des projets pilotes<sup>7</sup> qui, chaque fois que l'expérience est concluante, deviennent de puissants dispositifs pour des actions stratégiques à l'échelle européenne. Ce processus inclut un nouvel usage des médias – qui vise à manipuler l'opinion –, une pression sur les institutions humanitaires et les professionnels des services publics pour qu'ils collaborent, la création de *consulting* d'experts «scientifiques» pour intégrer dans la stratégie la légitimation des actions en travaillant sur le risque et l'évaluation des opérations de renvois forcés à grande échelle.

Une telle évolution des mesures appliquées aux étrangers s'inscrit dans une tendance générale à l'isolement, à la dépersonnalisation des individus, au contrôle social, au remplacement de l'exercice de la démocratie, de la défense des libertés, de la préoccupation pour la solidarité par une exclusion sociale et une pénalisation de toutes les «anomalies» sociales au regard des exigences du marché.<sup>8</sup> Quoi d'étonnant, alors, que l'Office fédéral de la santé publique suisse reprenne une proposition de l'Union démocratique du centre (UDC)<sup>9</sup>, d'introduire des tests systématiques de dépistage du sida

7. Le dernier en date, de la part de l'UE, est le règlement du conseil de la Commission des communautés européennes, portant sur la création d'une Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures, disposant d'une ligne budgétaire propre, qui s'occupera dès 2005 de charters communs d'expulsion.

8. En Suisse vient, par exemple, d'être acceptée une initiative populaire demandant une loi de détention à vie des criminels dangereux, présupposant qu'il existe une catégorie d'individus incapables de changer et donc «exclus» à vie de la vie sociale par la détention.

9. Parti que les politologues et historiens situent en recourant à des notions diverses («populisme libéral-xénophobe»: Philippe Gottreaux, «La modernité archaïque du populisme

dans cinq centres d'enregistrement pour les requérants d'asile au début 2004, avec le projet de camps spéciaux pour les séropositifs?

Mais le modèle appliqué aux étrangers ne leur est pas réservé en propre. On le voit à l'œuvre dans les transformations du salariat, les politiques du travail, du chômage, de la santé, de l'éducation, de la recherche, de l'humanitaire, du «développement», etc.<sup>10</sup> Les habitants des bidonvilles d'Amérique latine ont traduit la réorganisation des rapports de pouvoir dans la mondialisation actuelle par la métaphore très explicite de *poblacion chatarra* (population poubelle). C'est en effet une philosophie «d'homme jetable» que nous voyons se diffuser sur la scène sécuritaire des politiques migratoires. Mais elle ne concerne pas que les migrants. Bertrand Ogilvie a montré que le processus n'est pas seulement lié au statut de national ou de non-national, aux passeports, mais qu'il fait partie intégrante du système capitaliste.<sup>11</sup>

La prise en compte de la genèse historique de moyenne et de longue durée est indispensable à la

libéral-xénophobe: l'UDC en Suisse», *Mouvements*, n° 8, 2000; «*Contemporary Radical-Right Parties*»: Pierre Gentile et Hanspeter Kriesi, «*Contemporary Radical-Right Parties in Switzerland*», in Hans-Georg Betz et Stefan Immerfall (sous la direction de), *The New Politics of the Right*, Macmillan, Londres; «extrémisme de droite» ou encore «entre national-populisme et droite radicale»: Oscar Mazzoleni, *Nationalisme et populisme en Suisse. La radicalisation de la «nouvelle» UDC*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2003.

10. Cf. Robert Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1995, et Christophe Dejours, *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Le Seuil, Paris, 1998.

11. Bernard Ogilvie, «Violence et représentation. La production de l'homme jetable», *Lignes*, n° 26, 1995.

compréhension des faits. Observés sur la longue durée de la mondialisation (*Conquista*, Renaissance, colonialisme, XVIII<sup>e</sup> siècle, XIX<sup>e</sup> siècle, impérialisme, post-colonialisme), des développements du racisme avec l'essor et l'hégémonie de la science et des sciences de la vie<sup>12</sup>, les faits qui nous intéressent s'inscrivent dans le développement d'un système d'exploitation, de domination, de racisme étendus à l'échelle planétaire. Pour en comprendre les spécificités et les enjeux, la rétention, la détention et l'expulsion des étrangers gagnent à être mises en regard des dispositifs de surveillance, d'exclusion et de grand enfermement généralisé<sup>13</sup> que Foucault a décrit dans ses travaux sur le système pénal, la prison, la psychiatrie, les anormaux, etc. On peut partir des axes de travail qu'il a posés, impliquant de combiner dans l'observation et l'analyse les dispositifs de *pouvoir*, de *savoir*, d'*assujettissement* et de *résistance*.

Les faits gagnent aussi à être observés depuis « l'âge des extrêmes », le « court XX<sup>e</sup> siècle », selon les termes de l'historien Eric J. Hobsbawm. En prenant acte de la rupture politique « sans précédent » qui s'est produite au siècle dernier<sup>14</sup>, on peut postuler, à titre exploratoire, que le modèle dominant la scène économique et politique de la mondialisation et les politiques migratoires n'est plus seulement utilitariste<sup>15</sup>, mais qu'il déploie dans tous les domaines, et

12. Colette Guillaumin, *L'Idéologie raciste*, Gallimard, « Folio-essais », Paris, 2000.

13. Voir le très intéressant entretien de l'historien suisse Nicolas Meienberg avec Michel Foucault, « Le grand enfermement », *Dits et écrits II*, Gallimard, Paris, 2001, p. 296-306.

14. Hannah Arendt, *Les Origines du totalitarisme*, tome III : *Le Système totalitaire*, Seuil, « Points-essais », Paris, 1972.

15. Alain Morice, « Choisis, contrôlés, placés. Renouveau de l'utilitarisme migratoire », *Vacarme*, n° 14, 2001.

notamment en matière d'étrangers, une exploitation néolibérale cynique tout en refusant aux plus précaires, estimés inutiles, l'appartenance à un espace public d'échanges.

#### LA BANALISATION DES ATTAQUES CONTRE LE CADRE POLITIQUE ET LES DROITS

La liberté de circuler est très inégalement répartie entre les humains. Elle est même déniée à la plupart d'entre eux, sans que cette atteinte à une liberté fondamentale soit sérieusement discutée.

En matière de droit d'asile, depuis les années quatre-vingt, la mise en cause des droits durement acquis a succédé à la laborieuse mise en place d'une culture d'État de droit, dont témoigne, par exemple, la Convention du HCR de 1951 sur les réfugiés et les lois d'asile. Dans les faits, le modèle juridique du droit d'asile se référant à une culture d'État de droit (protection individuelle de la vie et de la liberté, responsabilité des États) est pratiquement abandonné. Dans la pratique, les notions de protection de la vie et de la liberté à la base de la définition du réfugié et du principe de non-refoulement sont une peau de chagrin. Le droit de recours, qui tente d'en sauver les débris, passe par une course permanente des recourants et de ceux qui les défendent contre le temps et les multiples contraintes qui leurs sont opposées.

Un constat s'impose : l'attaque du cadre de vie, de la politique, des libertés et du droit à propos des étrangers est banalisée dans l'opinion publique. Il est courant de penser que, finalement, ce sont des étrangers qui sont touchés et pas nous. Face à l'aggravation de la situation, on constate la difficulté à percevoir, à *voir* l'extrême fragilité des droits acquis

dans l'histoire des luttes des mouvements sociaux, à diverses époques et dans divers endroits de la planète; en d'autres termes, la possibilité, l'importance de la politique et du droit comme cadre d'un monde commun auquel chaque individu, en tant qu'il fait partie du genre humain, peut appartenir et recourir. Pourquoi les habitants de divers pays européens semblent-ils anesthésiés face à cette destruction du cadre politique et des droits, qui en fait ne concerne pas seulement les étrangers, mais les concerne aussi directement? L'incertitude, la manipulation de la peur et le mensonge comme méthodes de gouvernement bloquent la prise de conscience, la construction de connaissances, le jugement à la base de choix scientifiques et de citoyenneté.

On assiste à une étrange dialectique entre ordre et désordre, identifications et appartenances, force instrumentale et puissance/impuissance d'action liée à l'improbable, à la fragile construction de l'espace public aux frontières de la démocratie. Pour comprendre les enjeux des attaques contre le cadre politique et les droits, dans les politiques d'immigration, du droit d'asile, une analyse de l'évolution des nœuds de tensions, autrement dit un déplacement s'impose.

Depuis le 11 septembre 2001, on assiste à une attaque de plus en plus frontale du cadre politique, des libertés, des droits, des conditions d'existence de la grande masse des individus, qui désigne pour cible des populations non plus seulement considérées comme illégitimes («faux» réfugiés, «abuseurs»), mais encore comme dangereuses («délinquants», «terroristes»). L'attaque rejoint la montée des populismes et des intégrismes religieux. Des

pratiques difficilement imaginables il y a quelques années encore ont cours – par exemple, sur la base de Guantanamo. La violence d'État tend à devenir violence d'Empire. Une nouvelle forme de gouvernement guerrier qui ne dit pas son nom se développe. Elle est accompagnée de mensonge cynique et de brutalité aveugle. On assiste à une *destruction systématique du cadre politique et des droits*, qui met en cause la sécurité collective<sup>16</sup>, et à leur remplacement par des méthodes de domination, de pillage hégémonique qui ne créent pas seulement de graves déséquilibres, mais laissent apparaître un visage de la domination très préoccupant.

En matière de contrôle du mouvement des populations, on constate la mise en place de dispositifs et d'outils prétendument plus «efficaces» et pouvant assurer une prétendue «sécurité». Ce qui reste à prouver. En fait, ils induisent un énorme gaspillage et sont dangereux. Ils détruisent le cadre politique. Ils transforment insidieusement le contenu et le sens de la politique. On observe, par ailleurs, que des formes de critique, de dénonciation, d'expertise, bien que nécessaires, semblent trouver leurs limites dans le cadre où elles ont défini leur mandat, c'est-à-dire dans le cadre de l'État de droit prisonnier d'un système d'États-nations souverains dont les prérogatives s'arrêtent aux frontières intérieures de l'espace Schengen.

16. Dans la situation de déstabilisation internationale actuelle, il n'est pas étonnant que le père de la bombe atomique du Pakistan, A. Qadeer Khan, avoue sa responsabilité dans la fuite de secrets nucléaires vers l'Iran, la Lybie, la Corée du Nord – comportement qui correspond à la recherche d'un «enrichissement personnel». Il a été officiellement «pardonné» par le président du Pakistan, Pervez Musharraf.

LA VIE POLITIQUE, CE N'EST PAS  
LA DOMINATION SÉCURITAIRE

Heureusement, le mouvement de l'histoire ne se réduit pas à l'histoire de l'exploitation, de la domination sécuritaire et même à la destruction. L'histoire est aussi ce qui se passe dans le mouvement des populations en termes de « fuite » des zones de conflit, de résistance, de construction de liens entre exilés et populations, d'élargissement de la citoyenneté, de liens de partage et d'échanges dans les frontières poreuses de l'Europe. Ce sont aussi les diasporas, les réseaux informels ou professionnels de solidarité et les réseaux de villes d'accueil, qui œuvrent à la lente construction d'une citoyenneté européenne pour les étrangers, etc.

On peut se demander si l'accent si fortement mis sur le modèle sécuritaire dans l'opinion publique ne vise pas à rendre invisibles, inconnaissables, insignifiantes, d'une part, « l'insécurité sociale » qui résulte du démantèlement de la protection et, d'autre part, les histoires locales, régionales, nationales où se construit un nouvel espace de relations entre l'Europe et le reste du monde. Cet espace en construction est pourtant observable dans le mouvement des populations, pour autant qu'on ne se satisfait pas de poser un regard policier sur les trajectoires de migrants et leur destination, mais qu'on s'intéresse à la complexité des échanges.

Quand on considère les liens tissés au xx<sup>e</sup> siècle entre l'Europe et les États-Unis par l'entremise des exilés européens, on mesure la richesse que de tels échanges ont représenté pour les deux continents dans la construction de leur identité respective.

Or, la toute-puissance de maîtrise et de contrôle postulée par le pouvoir policier n'est pas forcément

la règle du jeu. Dans plusieurs pays d'Europe, au Canada, aux États-Unis, l'histoire de la résistance aux restrictions des politiques d'immigration et de droit d'asile est longue et riche. On peut postuler que cela ne s'explique pas uniquement par des raisons morales, mais aussi et surtout par ce qui se joue, non sans ambiguïté ni tensions, autour de l'hospitalité, dans chaque société. Vivre dans une société ouverte, privilégiant la relation à l'autre, les échanges, y compris quand ils sont conflictuels, s'inscrire dans une culture de construction de la paix, plutôt que dans une culture de guerre dans laquelle l'enjeu principal se restreint à la distinction entre « amis et ennemis », selon la pensée de Karl Schmitt, est la condition permettant à une société, à une civilisation de vivre, de survivre.

Les actions de résistance sont là pour le montrer. En Suisse, par exemple, après le 11 septembre 1973, l'*Action Place gratuite* pour les réfugiés chiliens a permis l'accueil par la population suisse de plusieurs milliers de réfugiés chiliens, alors que le gouvernement suisse, d'abord opposé à leur venue, avait finalement limité l'accueil à deux cents individus. Par la suite, dans les années 1980-1990, des refuges (*sanctuaries*) ont été créés pour des requérants d'asile déboutés. Plus récemment, des actions en faveur de la légalisation des sans-papiers se sont déroulées à Zurich, Berne, Fribourg, Lausanne et Genève, comme dans d'autres pays d'Europe et aux États-Unis.

L'action pour la légalisation des sans-papiers, la dénonciation des camps de rétention, des détentions arbitraires d'étrangers dans divers pays d'Europe, les camps de jeunes « antifrontières » et antiracistes en 2003 en Allemagne et en Italie, etc., sont autant de signes d'actions de résistance en cours.

Ces actions très diverses ont contribué à dénoncer le cynisme et la cupidité d'employeurs profitant d'un travail clandestin structurel. Elles ont aussi servi à dévoiler l'hypocrisie, le manque de courage du monde politique ou son opportunisme électoraliste.<sup>17</sup> Elles ont permis de rendre plus explicite l'orientation essentiellement xénophobe et sécuritaire des politiques d'immigration et d'asile, laissées en Suisse à la seule responsabilité de la bureaucratie de l'Office fédéral des étrangers (OFE) et de l'Office fédéral des réfugiés (OFR). Ces actions n'ont pas réussi à inverser le courant xénophobe, sécuritaire et la vision étroite, négative de la sécurité collective, mais elles existent et demandent à être cadrées dans un débat politique d'ensemble sur la construction européenne.

#### POINT DE DÉPART : UN ÉTONNEMENT, UN CONSTAT

Cet essai part du constat qu'après 1989, dans l'Europe constituée d'États-nations souverains encadrés dans leurs frontières territoriales et nationales, cette Europe qui s'est construite historiquement dans le moule de l'apartheid entre nationaux et étrangers, se produisent des changements dans les rapports internationaux et quant à la place des étrangers dans la nouvelle configuration mondiale et la vie sociale (agriculture, restauration, ménage, services, prostitution), et que ces changements sont *banalisés* (manque de pensée pour Hannah Arendt).

17. En Italie, Bossi et Fini, connus pour leur position xénophobe, ont déposé un projet de loi sur le droit de vote des immigrés aux élections locales, provinciales et régionales. Ils sont par ailleurs à l'origine d'une initiative de régularisation globale partielle de 634 728 sans-papiers en Italie. Communiqué coordination nationale des sans-papiers (France), 16 février 2004.

Et cette banalisation conduit à méconnaître des faits importants<sup>18</sup> et à consentir à des situations limites. L'Europe peut alors basculer dans la haine froide et être rejointe par de vieux démons.<sup>19</sup>

Un fait étonne, pourtant. Il y a quelque chose de commun entre les «extraterritoriaux»<sup>20</sup>, les «sans-État»<sup>21</sup> de la modernité, les millions de travailleurs migrants, d'exilés, et l'activité de pensée, de construction de l'autonomie de la conscience individuelle et collective. Ces deux phénomènes se définissent par le *mouvement*, la *relation*. Ils échappent l'un et l'autre aux fantasmes morbides de toute-puissance qui transforment les aéroports en cimetières.<sup>22</sup>

Au fil des années de travail, un constat s'est peu à peu imposé comme un fil rouge de cette recherche. Il est devenu de plus en plus impératif de dégager ce fil rouge pour pouvoir tout simplement «penser» ce que nous avons devant les yeux quand nous observons les populations en mouvement, en travaillant sur les préjugés humanitaires, qui transforment des humains en victimes, et sur les clichés politiques haineux. Il ne s'agit pas ici de morale, mais de curiosité, d'exercice de liberté de penser, de

18. Par exemple, plus de la moitié (57%) des étrangers venus en Suisse en 2002 et 2003 pour y travailler sont hautement qualifiés (diplômes universitaires dans les secteurs de la recherche, des finances, de la santé), alors que certains partis de la droite conservatrice (UDC) ciblent leurs campagnes xénophobes sur les requérants d'asile.

19. Il est significatif que l'OIM (Organisation internationale des migrations) participe activement aux renvois forcés (selon un rapport de Human Rights Watch 2003).

20. Georg Simmel, *Philosophie de la modernité*, Payot, Paris, 1989.

21. Hannah Arendt, *Le Système totalitaire*, op. cit., chapitre V.

22. Coordination nationale française des sans-papiers, communiqué du 27 octobre 2003.

connaissance pour agir. Penser permet de prendre une distance critique. Penser permet d'imaginer, de distinguer, d'analyser. Penser permet de se mettre à la place de l'autre. Penser permet de se déplacer.

Les individus qui luttent pour leur existence en se déplaçant sont une expression de la puissance de vie, de liberté, de la nécessité pour les humains d'entrer en relation les uns avec les autres, qui est condition d'existence. Le mouvement est une donnée d'anthropologie philosophique et politique sans cesse déniée, et pourtant appelée à être pleinement intégrée au politique et autolimitée par les humains eux-mêmes, et non déléguée à des pouvoirs de police.

Les politiques de rétention, de détention, d'expulsion de millions d'individus, définies par des groupes intergouvernementaux de police, constituent en fait une double négation s'appuyant sur un brouillage du temps au nom de l'urgence, de l'espace au nom d'une logique de territorialité, et sur des arguments sécuritaires, autoritaires : 1° négation *ontologique* de tout ce qui *Est* (existence, devenir, et non essence figée, séparée, inerte) et négation *anthropologique et politique* du mouvement en tant qu'il est relation et qu'il a sa place dans la construction de l'espace politique ; 2° négation du mouvement de pensée critique, de jugement, de débat intrinsèquement lié au projet démocratique. Dans cette double négation se combinent la question du mouvement des populations et le mouvement de pensée critique. Les deux mouvements doivent trouver leur place au centre de l'exigence démocratique, en tant qu'ils sont la création constante de l'autonomie des individus par la création d'un espace (*inter-esse*) public entre les êtres humains, un espace où ils peuvent être en relation.

En d'autres termes, la double négation est en fait une négation de la puissance d'Être, la négation de la vie, de la liberté et de la possibilité de relation, de toute possibilité de vie politique et même de tout projet éducatif. Il convient de situer cette double négation dans l'histoire, de l'évaluer, d'en penser la place dans le creuset de l'histoire de longue durée, de l'histoire de l'anéantissement du xx<sup>e</sup> siècle et aussi de l'histoire des résistances à l'utilitarisme migratoire, à la destruction. On verra que les implications philosophiques, épistémologiques, politiques, d'éducation sont multiples et radicales.

En partant du mouvement, l'activité critique, créatrice est soumise à une triple exigence, qui concerne à la fois la recherche, l'éducation et la politique : 1° identifier le type de danger que représente pour la sécurité collective l'extension, en Europe, d'une culture politique sécuritaire, en matière de sécurité, d'immigration, de droit d'asile ; 2° adapter la résistance, l'action au type de danger encouru ; 3° imaginer, penser, juger – reconnaître – la puissance de liberté du mouvement relationnel, politique, philosophique, pour créer un espace politique, de citoyenneté aux frontières de la démocratie en Europe en intégrant l'exigence « d'autolimitation » du mouvement par les humains eux-mêmes dans un cadre politique.

#### UNE DÉMARCHE EXPLORATOIRE, SEPT TABLEAUX EN MIROIR

Que recouvre aujourd'hui le spectre des camps, évoqué dans le titre de ce livre ? Que nous permet-il d'imaginer, de penser sur les faits innombrables des politiques d'immigration, du droit d'asile et de

sécurité aux frontières de l'Europe? Qu'est-ce qu'il nous montre de ce que nous avons devant les yeux, mais que nous peinons à voir, et aussi des formes d'aliénation de notre propre pensée, des difficultés de notre propre conscience? Que nous invite-t-il à comprendre concernant le passage entre réclusion et expulsion d'étrangers que désignent les camps d'aujourd'hui aux frontières de l'Europe? Le spectre n'est pas un simple fantôme du passé chassé de la scène. Ancré dans le présent, il laisse entrevoir à la fois le passé historique de longue durée, des ruptures signifiantes dans ce passé, des traces préoccupantes d'anéantissement dans des situations néo-libérales d'aujourd'hui et ce qui pourrait être de l'ordre du possible dans l'avenir. Le spectre des camps d'aujourd'hui nous montre trois visages du réel entremêlés dans le temps historique et aussi les limites de la raison instituée.

Normalement, dans un régime, un système politique, les humains posent les bases et les principes du « vivre en commun ». Le principe du régime, du système totalitaire a été l'expulsion radicale des humains de la vie politique, le fait qu'ils soient devenus superflus (*human superfluity*), acosmiques. Le pouvoir a été transformé en processus, en mouvement vide éliminant ce qui s'oppose à la force infinie du « tout est possible ». Nous verrons que l'évolution historique depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle (*Conquista*, colonialisme, postcolonialisme) a abouti au XX<sup>e</sup> siècle à une rupture historique d'un genre nouveau, à l'émergence de ce que Hannah Arendt a appelé un régime politique « sans précédent ». Le mouvement pour le mouvement, le flux pour le flux, le règne de la fluidité du pouvoir de destruction sans limites sur une terre devenue un désert vide d'humains pensants et conscients.

Le spectre des camps n'est donc pas seulement le revenant effrayant qui évoque les massacres des camps coloniaux et les massacres de masse du XX<sup>e</sup> siècle. C'est aussi une évocation de l'anéantissement, ce qui lui résiste, que nous peinons à percevoir dans les faits de la réalité actuelle des politiques d'immigration, du droit d'asile, de la sécurité et comme possibilité d'avenir. Le spectre des camps, aujourd'hui, concentre ce qui a lieu au passage de la réclusion à l'expulsion et tend à rendre possible un futur dénué d'appartenance politique, et même un futur d'acosmie pour le genre humain. La rupture historique dont parle Hannah Arendt est un changement de nature du pouvoir de domination « totale ». « Les reclus ne sont pas des exclus... (à contrôler). Du lieu de réclusion on ne peut pas sortir, du lieu de l'expulsion on ne peut pas entrer », écrit très justement Ignacio Lewkowicz.

Cette deuxième tragédie humaine – l'invention de la possibilité réelle que toute vie politique, que le genre humain soient anéantis par les humains eux-mêmes – après la découverte de la première tragédie – la condition de mortalité par les Grecs au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. –, implique non seulement l'intégration du temps historique (passé, présent, avenir) dans un espace planétaire mais aussi un déplacement radical de l'action et de la pensée. Comme l'a montré Cornelius Castoriadis, un chemin praticable passe notamment par une critique de l'ontologie héritée, une transformation radicale de la raison, en redécouvrant et en intégrant la puissance de l'imagination dans le travail philosophique, en réarticulant inconscient et conscience, en travaillant sur la signification des résistances et des difficultés à voir et à affronter le réel inquiétant pour pouvoir (re)construire la pensée en le pensant et donc de

donner sa place à la possibilité de la conscience individuelle et collective. Dans une telle perspective, l'activité de pensée critique et créatrice est mise au défi de travailler sur les modes d'aliénation d'aujourd'hui, qui atteignent la vie politique et les bases mêmes de la pensée, pour transformer le travail de perception, de description, et donc le contenu et les enjeux de l'action.

Les camps d'étrangers aux frontières de l'Europe aujourd'hui sont donc aussi un appel à une transformation de la raison instituée. Ce qui implique de travailler sur ce qui résiste à la connaissance et sur nos propres difficultés à penser, à construire une conscience lucide. Accepter d'envisager la réalité de faits comme étant la présence déniée du principe d'anéantissement derrière le spectre des camps dépasse les possibilités d'une raison logique instituée et rend nécessaire de faire appel à une pensée politique qui intègre imagination, compréhension, réflexivité et jugement. Le spectre des camps, aujourd'hui, désigne à la fois ce qui résiste à être vu (l'anéantissement) et l'indispensable travail de pensée, à la mesure du défi qui met en cause la pensée instituée. En articulant la mémoire déniée, le déficit de perception et de reconnaissance de la nature des faits du présent, la projection dans l'avenir autrement qu'en termes de « progrès », ce qui est à l'œuvre aujourd'hui dans la construction de la connaissance et l'action politique est une résistance au réel inquiétant et aussi la transformation de la raison instituée. Voilà ce que désigne le spectre des camps. On verra de quelle façon ce déplacement implique également de revenir sur l'importance du cadre du politique et des droits, d'intégrer dans la réflexion sur la responsabilité à la fois le travail de mémoire, la conscience du présent

et la responsabilité face aux générations futures dont nous a parlé Hans Jonas.<sup>23</sup>

L'actualité la plus prégnante, l'histoire la plus tragique et le mouvement de la résistance qui se cherche, quand ils sont combinés, dynamisés dans la réflexion deviennent visibles, analysables. Il est alors possible de porter un nouveau regard sur le mouvement des populations, sur les politiques d'immigration et du droit d'asile aux frontières de l'Europe, sur l'action politique elle-même. Le mouvement entre présent, histoire et avenir appelle une nouvelle ontologie, une nouvelle anthropologie, une nouvelle épistémologie, une nouvelle vision politique et l'invention de nouvelles méthodes pour parvenir à penser tout simplement (et non seulement calculer) ce qui arrive et y faire face, c'est-à-dire agir.

Il nous a fallu imaginer une méthode qui tente de saisir la dynamique dans le temps, tout en circulant dans l'histoire; les faits d'actualité (tant de domination que de résistance) et un travail projectif d'imagination sur l'avenir. Cette méthode consiste à repérer des lieux de paradoxe d'une crise prolongée, des lignes de force, des nœuds significatifs de tension, de contradiction et aussi des conjugaisons de mondes apparemment séparés, dans le développement du pouvoir, du savoir, des techniques, des outils. On verra qu'à côté d'autres modes de travail, le dialogue est fondamental pour l'effort de pensée. On verra que cette méthode consiste aussi à nous prendre nous-mêmes comme terrain d'observation des résistances, des difficultés à penser certains faits qui nous renseignent aussi, par une autre voie, sur l'objet.

23. Hans Jonas, *Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Cerf, Paris, 1990.

La démarche est expérimentale. Elle conjoint le souci historique et l'attention à l'actualité, le pouvoir de domination et le pouvoir d'action, la réalité extérieure et la position de chercheur. Elle utilise le bricolage comme mode de « libre association » d'images, de matériaux, de faits innombrables, de terrains, de concepts, pour favoriser « l'activité de penser », avec un travail de lecture fouillée, recommencée, méditée, une lente construction de l'interprétation sans cesse reprise et toujours ouverte, indéterminée. Nos moyens et notre temps, notre compétence et nos outils sont limités. Finalement, ce qui a été déterminant pour trier un matériel énorme a été la lecture, l'analyse de certains faits et documents qui ont émergé parmi l'ensemble des pièces comme « disant quelque chose » qu'il fallait tenter de comprendre. La réalité, dans la complexité de son devenir, dépasse, par définition, les outils, les catégories dont nous disposons. Notre désir de comprendre est aussi infini que le processus de compréhension lui-même – qui commence à la naissance et se termine à la mort, expliquait Hannah Arendt dans un texte de travail précieux.<sup>24</sup> L'important est de tenter de réfléchir en nous débrouillant avec les concepts, les outils dont nous disposons, en bousculant nos certitudes, nos catégories, nos références, afin de renouveler la réflexion, de résister et d'infléchir le cours des choses en termes de connaissance et d'action.

La réflexion ici engagée sur la rétention, la détention et l'expulsion d'étrangers aux frontières de l'Europe s'appuie sur *sept tableaux mobiles* qui se

24. Cf. Marie-Claire Caloz-Tschopp, « La compréhension dans l'œuvre d'Hannah Arendt : une activité de résistance et de création politique », *Revue de philosophie et de théologie*, Lausanne, n° 131.

sont construits en miroirs. Ces sept tableaux ont été élaborés pas à pas, en s'affrontant aux faits, en tenant ensemble pouvoir de domination et pouvoir de résistance, d'action, en dialoguant avec des auteurs et des œuvres, alors que l'actualité internationale envahissait le champ du travail et que les lois sur l'immigration et le droit d'asile changeaient dans plusieurs pays européens. Les sept tableaux en miroir sont donc imbriqués les uns les autres comme les pièces d'un puzzle mouvant. Le premier tableau part de questions, de postulats et de deux dénégations. Le deuxième tableau prend en considération, dans des configurations précises, la tension entre force sécuritaire et puissance de liberté. Le troisième tableau aborde une invention « sans précédent » du xx<sup>e</sup> siècle. Le quatrième tableau réfléchit sur le déplacement épistémologique, méthodologique et éthico-politique à effectuer dans la recherche et la citoyenneté. Le cinquième tableau continue l'enquête, en s'arrêtant à des exemples précis, sur les traces de la *human superfluity* dans les dispositifs de rétention, de détention et d'expulsion. Le sixième tableau observe la manière dont se développent des tentatives d'assujettissement (collaboration, coopération) et comment s'inventent des actions de résistance originales. Le septième tableau considère la puissance de questionnement intime liée à l'action individuelle et collective.

L'ensemble du livre s'organise autour de deux tableaux-pivots indiquant un double mouvement (reconnaissance, action) : *le troisième et le septième tableau*. Ce qui est en jeu dans l'ensemble de la démarche, ce n'est pas, en effet, de consentir à une vision déterministe du système sécuritaire, mais d'être attentifs au « climat » structurel d'apartheid dans lequel baignent les pays européens, aux ten-

sions, aux contradictions, à certaines situations limites (l'exemple des renvois forcés, de certains outils utilisés) rendant visibles des enjeux cruciaux de la construction européenne et de la place de l'Europe dans le monde. On verra que ce fil rouge renvoie à deux axes centraux de l'œuvre de Hannah Arendt: d'une part, au système totalitaire, pouvoir de domination, régime politique « sans précédent », destructeur du politique, d'autre part, à la puissance du pouvoir d'action humaine en tant que relation, interaction, pluralité entre les humains comme puissance fragile d'existence et de construction d'un espace public commun. On verra ainsi, dans le troisième tableau, que le noyau dur d'une invention de domination politique extrême – *les humains superflus* – doit être pris en compte pour la connaissance des politiques de sécurité, d'immigration et du droit d'asile aux frontières européennes. La connaissance historique, philosophique et ses implications épistémologiques, pour une nouvelle anthropologie philosophique et politique, qu'apporte ce tableau deviennent une boussole pour la recherche et la citoyenneté permettant un mouvement d'aller-retour entre histoire, présent, avenir.

On verra aussi que le septième tableau nous éloigne de tout déterminisme, de tout nihilisme. Qu'il nous permet d'inscrire nos actions dans une politique de sauvegarde et de reconstruction politique par une réflexion sur le pouvoir d'action en tant que puissance de connaissance critique et de mise en relation.

L'essai aboutit en conclusion à une proposition d'action non pas technique mais d'anthropologie philosophique, politique, dans un cadre théorique et pratique qui est radicalement déplacé. Elle vise à sortir le débat sur la construction européenne de

certaines ornières (nationalistes, fondamentalistes, sécuritaires et antidémocratiques) et à réévaluer le dilemme central de l'Europe politique, qui doit être celui du partage et non de la division entre amis et ennemis, fondement d'une culture guerrière.

## TROISIÈME TABLEAU QUESTIONS, POSTULATS, DÉNÉGATIONS

1. La construction européenne et l'Europe  
de l'Est: un enjeu de sécurité et de  
souveraineté. La construction européenne et  
l'Europe de l'Est: un enjeu de sécurité et  
de souveraineté.

2. Au 21<sup>ème</sup> siècle, après une période d'instabilité et  
de crise, nous sommes entrés par conséquent  
dans une phase de reconstruction politique dans le cadre  
d'un système mondial. En tant que tel, ce  
système est... Les dix-huit millions de citoyens  
européens qui le font vivre ont une responsabilité  
de plus en plus prépondérante dans une société  
mondiale par une nouvelle étape de mondialisation,  
marquée par la rationalité instrumentale et le  
calcul, une société où s'affrontent les frontières  
entre nations, mondial, chômage, récessions et entre  
autres aspects et dimensions. Le sens de l'existence